



Degradation de plantation

Par **bapt2203**, le **26/05/2015** à **14:40**

Bonjour,
lors d'une soirée, avec un groupe de pote on a eu une mauvaise idée. On a arraché des plantes d'un parterre d'une commune. Le lendemain on a été donné nos noms car on s'est rendu compte que ce qu'on avait fait c'était complètement débile. La commune a porté plainte contre nous. Qu'est-ce qu'on risque au juste ?